



# **COMPTES CONSOLIDES**

## **GROUPE GAUSSIN**

**31/12/14**

## 1. Bilan consolidé

<b>ACTIF (K€)</b>	<b>Réf. note</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Actif immobilisé</b>		<i>15 741</i>	<i>10 720</i>
Ecart d'acquisition	V	2 596	1 403
Immobilisations incorporelles	VI	1 410	815
Immobilisations corporelles	VII	7 153	3 541
Immobilisations financières	VIII	1 228	1 949
Titres mis en équivalence	VIII	3 354	3 012
<b>Actif circulant</b>		<i>34 827</i>	<i>13 570</i>
Stocks et encours	IX	3 351	1 828
Clients et comptes rattachés	X	18 469	2 049
Autres créances et comptes de régularisation	XI	5 876	5 114
Impôts différés actif	XII	4 083	4 056
Disponibilités et valeurs mobilières de plac.	XIII	3 048	523
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>50 568</b>	<b>24 290</b>
<b>PASSIF (K€)</b>	<b>Réf. note</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	XIV	<i>9 741</i>	<i>7 987</i>
Capital		16 117	11 330
Prime d'émission		31 504	26 035
Réserves consolidées		-30 317	-31 684
Résultat consolidé		-7 563	2 306
<b>Intérêts minoritaires</b>	XIV	<i>714</i>	<i>959</i>
<b>Autres fonds propres</b>		<i>0</i>	<i>0</i>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	XV	<i>1 397</i>	<i>762</i>
<b>Dettes</b>	XVI	<i>38 716</i>	<i>14 582</i>
Emprunts et dettes financières		15 741	5 050
Fournisseurs et comptes rattachés		6 396	4 368
Autres dettes et comptes de régularisation		16 579	5 164
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>50 568</b>	<b>24 290</b>

## 2. Compte de résultat

En K€	Réf. note	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires	XVII	19 415	12 306
Autres produits d'exploitation	XVIII	7 844	3 461
Achats consommés et autres charges externes	XIX	-27 492	-12 404
Impôts et taxes		-252	-251
Charges de personnel	XX	-4 452	-3 396
Dotations aux amortissements et aux provisions	XXI	-1 643	-548
Autres charges d'exploitation		-188	-308
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-6 768</b>	<b>-1 140</b>
Charges et produits financiers	XXII	158	-336
Quote-part de résultats sur opérations en commun			
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>		<b>-6 610</b>	<b>-1 476</b>
Charges et produits exceptionnels	XXIII	-1 246	1 410
Impôts sur les résultats	XXIV	26	2 554
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>-7 830</b>	<b>2 488</b>
Quote-part dans les résultats sociétés mises en équivalence		331	108
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	V	-123	-96
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>-7 622</b>	<b>2 500</b>
Intérêts minoritaires	XIV	-59	194
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>-7 563</b>	<b>2 306</b>
Résultat par action (en euros)		-0,49	0,25
Résultat dilué par action (en euros)		-0,49	0,17

En K€	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires
<b>Situation au 31/12/12</b>	7 790 641	7 791	23 341	-13 680	-16 337	1 115	765
Affectation du résultat				-16 337	16 337		
Résultat de l'exercice					2 306	2 306	194
Augmentation de capital	3 539 149	3 539	2 694			6 233	
Variation des titres d'autocontrôle				-1 658		-1 658	
Autres variations				-9		-9	
<b>Situation au 31/12/13</b>	11 329 790	11 330	26 035	-31 684	2 306	7 987	959
Affectation du résultat				2 306	-2 306		
Résultat de l'exercice					-7 563	-7 563	-59
Augmentation de capital	4 787 085	4 787	5 469			10 256	
Variation des titres d'autocontrôle (1)				-955		-955	
Boni/mali sur autocontrôle				16		16	
Variation de périmètre							-186
<b>Situation au 31/12/14</b>	16 116 875	16 117	31 504	-30 317	-7 563	9 741	714

(1) Cette ligne inclut le remboursement à DII de 955 K€ en 2014 et 1 658 K€ en 2013 (voir note I.3)

#### 4. Tableau de flux de trésorerie

En K€	Note	31/12/2014	31/12/2013
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>			
Résultat net des sociétés intégrées		-7 830	2 488
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
- Amortissements et provisions		1 238	-4 121
- Variation des impôts différés		-26	-2 554
- Plus ou moins values de cession		-10	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (montant net de provisions)		-4 927	43
<i>Comprend les variations suivantes</i>			
<i>Stocks</i>		-1 524	1 978
<i>Créances client</i>		-16 420	-1 091
<i>Fournisseurs</i>		2 029	-690
<i>Autres créances/ autres dettes</i>		10 988	-154
<i>Flux net de trésorerie généré par l'activité</i>		<b>-11 555</b>	<b>-4 144</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations incorporelles		-611	-815
Acquisition d'immobilisations corporelles		-4 262	-1 261
Variation des immobilisations financières		722	-1 859
Cession d'immobilisations		54	
Variation de périmètre		-1 512	
Variation de BFR sur acquisitions d'immo		770	
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</i>		<b>-4 839</b>	<b>-3 935</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Augmentation de capital société mère		10 256	6 233
Frais d'émission d'emprunts		-1 105	
Variation des titres d'autocontrôle		-955	-1 658
Passage en capitaux propres du boni / cession de titres propres		15	
Emission d'emprunts bancaires		13 938	
Remboursements d'emprunts bancaires		-375	-329
Variation des autres emprunts et dettes financières		-3 010	2 708
Autres variations		16	
<i>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</i>		<b>18 780</b>	<b>6 954</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>2 386</b>	<b>-1 125</b>
<i>Trésorerie d'ouverture</i>	XXVIII	455	1 587
<i>Variation de change</i>			-7
<i>Trésorerie de clôture</i>	XXVIII	2 841	455

xx

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

---

## SOMMAIRE

I.	RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELLES SONT CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....	9
II.	PRINCIPES COMPTABLES.....	13
A.	Ecarts d'acquisition .....	13
B.	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	13
C.	Participations .....	14
D.	Autres titres immobilisés.....	14
E.	Stocks et travaux en cours .....	15
F.	Créances .....	15
G.	Impôts différés.....	15
H.	Disponibilités et valeurs mobilières de placement.....	15
I.	Frais d'émission d'emprunts.....	16
J.	Provisions pour risques et charges .....	16
K.	Comptabilisation des écarts de conversion des créances et dettes en devises.....	17
L.	Comptabilisation des contrats de location-financement .....	17
M.	Comptabilisation du chiffre d'affaires .....	17
N.	Comptabilisation du crédit d'impôt recherche.....	17
O.	Pertes de valeur des actifs .....	17
III.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....	18
IV.	DATE DE CLOTURE .....	20
V.	ECARTS D'ACQUISITION.....	21
VI.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	22
VII.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	23
VIII.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....	24
A.	Titres de participation (non consolidés).....	24
B.	Variation des immobilisations financières.....	24
C.	Titres mis en équivalence .....	24
IX.	STOCKS ET EN COURS.....	25
X.	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	25
XI.	AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION.....	27
XII.	IMPOTS DIFFERES .....	27
A.	Variation des impôts différés actifs.....	28
B.	Analyse des sources d'imposition différée des sociétés intégrées.....	28
C.	Preuve d'impôt.....	29
XIII.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	29
XIV.	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE ET DES INTERETS MINORITAIRES ..	30
A.	Capital social.....	30

B.	Intérêts minoritaires .....	32
XV.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	32
A.	Détail du poste « Provisions pour risques et charges » .....	32
B.	Variation du poste « Provisions pour risques et charges » .....	32
XVI.	DETTES .....	33
A.	Détail du poste « Autres dettes et comptes de régularisation » .....	33
B.	Etat des échéances des dettes .....	33
XVII.	CHIFFRE D’AFFAIRES .....	34
XVIII.	AUTRES PRODUITS D’EXPLOITATION .....	35
XIX.	ACHATS CONSOMMES ET AUTRES CHARGES EXTERNES .....	36
XX.	CHARGES DE PERSONNEL .....	36
A.	Effectifs moyens .....	36
B.	Charges de personnel .....	36
C.	Droit individuel à la formation .....	37
D.	Crédit impôt Compétitivité Emploi .....	37
XXI.	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS D’EXPLOITATION .....	37
XXII.	RESULTAT FINANCIER .....	37
XXIII.	RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	38
XXIV.	VENTILATION DE L’IMPOT SUR LES RESULTATS .....	38
XXV.	RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION .....	38
XXVI.	RECONCILIATION DE LA TRESORERIE .....	38
XXVII.	INFORMATION SECTORIELLE .....	39
XXVIII.	REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D’ADMINISTRATION .....	39
XXIX.	ENTREPRISES LIEES .....	39
XXX.	ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	40
XXXI.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	41
XXXII.	EVENEMENTS POST CLOTURE .....	41

## **INTRODUCTION**

Les principes d'élaboration des comptes consolidés du groupe GAUSSIN sont conformes au Code de Commerce (articles L233-16 à L233-28 et R233-3 à R233-16) et au règlement du Conseil de la Réglementation comptable (règlement CRC 99-02).

Bien que le groupe GAUSSIN n'atteigne pas les seuils prévus à l'article R233-16 du code de commerce (total du bilan : 15 millions d'euros, montant net du chiffre d'affaires : 30 millions d'euros, effectif moyen : 250 salariés) il établit des comptes consolidés pour répondre aux obligations liées à sa cotation sur Alternext.

L'établissement des états financiers de la société oblige la Direction à réaliser des estimations et à émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits dans les comptes. Ces estimations concernent notamment les stocks, les actifs immobilisés, les provisions pour risques et charges et pour dépréciation et les actifs d'impôts différés.

Ces estimations sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à la clôture des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

Le groupe GAUSSIN a entamé depuis 2007 une mutation progressive de son modèle économique dans l'objectif de proposer aux marchés auxquels il s'adresse une offre différenciée, basée sur des technologies en rupture, par le développement de nouveaux produits et services destinés principalement aux entreprises du secteur de la manutention portuaire.

Ainsi il a été décidé de mener à bien cette transformation du modèle économique du Groupe autour de nouveaux produits de série constitués par la gamme portuaire « ATT » tout en maintenant l'activité historique « MTO » génératrice d'un chiffre d'affaires récurrent.

Cinq cycles nécessaires au développement de cette nouvelle gamme « ATT » se sont déroulés sur plusieurs exercices comme suit :

- Définition et premières ébauches du projet : 2007
- Aboutissement du premier prototype : 2008/2009
- Validation d'un véhicule industrialisable : 2010
- Qualification du véhicule industrialisé : 2011
- Constitution d'une flotte de véhicules de démonstration : 2011/1er trim.2012

Au terme de la réalisation du cycle final au cours duquel 14 véhicules de démonstration ont été



construits, la réussite du projet industriel s'est concrétisée par la confirmation d'une première commande de 48 véhicules ATT auprès de l'opérateur portuaire APM TANGER, en septembre 2012. Deux nouvelles commandes ont été reçues sur le premier semestre 2013 (une commande en mars 2013, de l'opérateur malaisien PELINDO SURABAYA, portant sur 50 véhicules ATT-V4 et une autre en juin 2013 portant sur 40 véhicules ATT Full Elec avec l'opérateur turc AKAN SEL), confirmant ainsi le bien-fondé des hypothèses stratégiques décrites ci-dessus. Sur 2014 et 2015, la société a pris de nouvelles commandes pour la ventes de véhicules ATT et de Docking station, ainsi que pour la location de Power-pack sur 5 ans. Au 30 juin 2015, la société détient un carnet de commandes de près de 112 millions d'euros.

## I. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELLES SONT CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au sein du groupe consolidé suivant la méthode de l'intégration globale, seule la société GAUSSIN SA développe à ce jour une activité industrielle et commerciale externe au groupe. Du fait de la dépendance des sociétés incluses dans ce périmètre de consolidation, la description des risques et incertitudes portera principalement sur GAUSSIN SA. Toutefois, il est fait préalablement un rappel succinct des risques et incertitudes attachés aux sociétés filiales.

A la date d'établissement du présent rapport, il n'est pas identifié de risques ou incertitudes concernant la société METALLIANCE et ses filiales, intégrées suivant la méthode de la mise en équivalence. La gestion de cette société est indépendante du groupe GAUSSIN et il n'existe aucun engagement qui pourrait entraîner le groupe GAUSSIN dans des obligations ou risques d'ordre financier ou d'ordre technique.

De même, il n'est pas identifié de risques et incertitudes relatifs aux valorisations des actifs immobiliers détenus par les SCI HALL 7, HALL 8 et HALL 9bis, filiales de LEADERLEASE.

### 1. Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation

En mars 2014, l'incertitude sur la continuité d'exploitation avait été levée au moment de l'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2013, principalement du fait de la réalisation des objectifs de prise de commandes, de financement et de la résolution des principaux litiges.

Au cours de l'exercice 2014, l'activité du groupe Gaussin a nécessité des besoins de trésorerie d'environ 11,4 M€ (dont une perte de l'exercice de 7,8 M€ et un accroissement du besoin en

fonds de roulement d'environ 4,8 M€). Le groupe a également investi 4,1 M€ dans la recherche et le développement de prototypes hybrides et électriques dans le cadre du partenariat avec le CEA, dans l'automatisation des terminaux portuaires et l'acquisition d'un terrain à Héricourt nécessaire à un démonstrateur. En outre, le groupe a acquis pour 1,5 M€ des titres Leaderlease représentant une prise de participation additionnelle de 4,22%.

Le financement sur l'exercice 2014 a été réalisé de la façon suivante :

- Deux augmentations de capital par placement privé ont été souscrites pour un montant total de 7 847 K€ (net des frais d'émission)
  - 748 267 BSAR ont été exercés au cours de l'exercice 2014 pour un montant de 1 758 K€.
  - La société GEM a exercé la totalité de ses BSA restants pour 700 K€.
  - La société GAUSSIN a contracté le 30 avril 2014, un emprunt in fine d'un montant de 13 000 K€ sur 7 ans, octroyé par AGATE ASSETS S.A. via la COMMERZBANK. Le financement porte intérêts dus annuellement le 30 avril à 8% jusqu'en 2020 et à 9% par la suite. Il peut être remboursé de façon anticipée sans pénalité dès le 30 avril 2018.
  - La société a remboursé le prêt octroyé par BATTERIE MOBILE en 2013 de 5 400 K€.
- Au 31 décembre 2014, la trésorerie du groupe s'élève à 2,8 M€.

Sur les 8 premiers mois de l'exercice 2015, la société a encore réalisé des augmentations de capital pour 9,9 M€ sur Gaussin SA et de 0,4 M€ sur Leaderlease SA. Elle a également obtenu une avance d'un client de 6 M€. Ces ressources ont permis de :

- financer l'activité,
- poursuivre les investissements dans les prototypes,
- financer des coûts liés au retard pris dans le développement des technologies hybrides et électriques, en partenariat avec le CEA, ce retard ayant conduit à décaler la livraison de la commande Akan Sel,
- aménager la piste d'essai qui permettra d'installer un démonstrateur portuaire automatisé, équipé de l'ensemble des éléments physiques et logiciels d'un port,
- et prendre une participation complémentaire dans Leaderlease pour 1,2 M€.

Au 31 août 2015, la trésorerie du groupe s'élève désormais à 3,6 M€ (dont 1,3 M€ bloqués en garanties diverses).

A fin août 2015 et pour les mois à venir, le groupe n'est pas en capacité de poursuivre les

investissements nécessaires à la finalisation des technologies en cours de développement et d'honorer son carnet commande sans faire appel à de nouveaux financements externes. Pour se faire, la société Gaussin proposera à l'assemblée générale qui se tiendra le 30 octobre 2015 de conférer un certain nombre de délégations de pouvoir, pour un délai de 18 mois, afin de réaliser des augmentations de capital au profit de partenaires dénommés pour un montant total maximum de 18.000.000 actions.

Les comptes de la société sont ainsi présentés selon le principe de la continuité d'exploitation.

Dans l'éventualité où les nouveaux financements externes ne seraient pas réalisés, le principe comptable retenu pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2014, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

## 2. Risques fiscaux

Les sociétés GAUSSIN SA et EVENT, intégrées fiscalement, ont fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2009, 2010 et 2011. La proposition de rectification a été reçue le 14 mai 2013. Suite à ce contrôle, la société a constaté une provision de 152 K€ et a déposé une requête introductive d'instance devant le tribunal Administratif de Besançon le 16 avril 2014 pour contester les redressements.

La société EVENT a fait l'objet d'un nouveau contrôle fiscal en 2014 portant sur l'année 2012. La proposition de rectification a été reçue le 24 octobre 2014.

Les rectifications proposées portent essentiellement sur la remise en cause partielle du déficit reportable et sur le crédit d'impôt recherche 2012 qui a été à l'époque restituée à la société.

Cette remise en cause conduit à un rappel d'impôt de 1.187 k€ dont 108 k€ de pénalités.

L'administration fiscale rejette les dotations aux amortissements exceptionnelles constatées en 2012, les amortissements des brevets ainsi qu'une partie des dépenses de personnel.

La société a contesté les principales rectifications apportées au CIR et attend le compte rendu du recours hiérarchique qui s'est tenu le 13 avril 2015.

La société, rejetant la quasi-totalité des redressements, elle a comptabilisé une provision de 233 k€.

Ainsi, compte tenu de pénalités et intérêts de retard, la provision comptabilisée au 31/12/2014 est de 403 k€.

Au cours de l'année 2014, la société BATTERIE MOBILE a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la période du 12 avril 2012 au 31 décembre 2013.

L'Administration fiscale a constaté que certaines dépenses refacturées par le CEA dans le cadre du projet TECSUP n'étaient pas éligibles au CIR. Il s'agit notamment des prestations de sous-traitants qui ne disposent pas d'un agrément accordé par le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à hauteur de 851k€, soit un impact en CIR de 568 k€.

De plus, l'Administration a constaté que le CEA avait intégré la fourniture de châssis ATT dans sa facturation, alors que ces dépenses ne sont pas éligibles au CIR, pour 1 111 k€, soit un impact en CIR de 879 k€.

Le redressement porte donc sur une somme de 1 446 k€ majorées des pénalités de retard de 1.157 k€. La société a constaté une provision de 1.591 k€ (principal de 1.446 k€ majoré de 10%).

La société entend néanmoins contester ces rectifications car elle n'a jamais disposé de la part du CEA des informations lui permettant de connaître le détail des frais refacturés par le CEA.

### **3. Risques sur les litiges**

Le groupe Gaussin était historiquement confronté à un litige avec le partenaire Dubai Investments Industries (DII). Le litige avec le partenaire DII s'est terminé au cours du premier semestre 2013. La société GAUSSIN a terminé de rembourser en mars 2014 la somme de 2,6 millions d'euros. Le litige avec le partenaire DII est donc soldé. DII a restitué à la société GAUSSIN 260 000 titres GAUSSIN. Ces titres viennent impacter négativement les capitaux propres consolidés à hauteur de 2,6 millions d'euros.

La société a aussi provisionné un risque à hauteur de 100 K€, suite à la décision de la Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« AMF ») qui a prononcé à l'encontre de la société Gaussin une sanction pécuniaire de 100 000 €. La société a fait appel de cette décision.

Le Groupe est actuellement en discussion avec le CEA pour résoudre les difficultés rencontrées

dans l'exécution du marché passé en 2012 et finaliser la conception des Prototypes («mulets») électriques et hydrogènes. De ce fait, la livraison des Power-pack électriques est décalée de quelques mois.

#### 4. Risques prud'homaux

Un litige prud'homal a été engagé à l'initiative d'un salarié en 2013. A la date d'arrêtés des comptes, le délibéré a été rendu. La provision a été reprise en totalité sur 2014.

## II. PRINCIPES COMPTABLES

### A. *Ecarts d'acquisition*

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée maximale de 20 ans.

### B. *Immobilisations incorporelles et corporelles*

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité.

En l'absence de décomposition :

- Immobilisations incorporelles :
  - Frais de recherche-développement : 5 ans
  - Brevets : durée résiduelle de protection des brevets (durée moyenne de 10 ans)
  - Autres concessions et licences : 3 ans
- Immobilisations corporelles :
  - Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
  - Matériel et outillage : 5 ans
  - Prototype : entre 3 et 5 ans
  - Matériel de transport : 4 ans
  - Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans

- Mobilier de bureau : 10 ans

### *Frais de recherche et développement :*

L'activité de recherche et développement est assurée par la société EVENT, filiale à 99,99% de GAUSSIN SA.

La société BATTERIE MOBILE, détenue à hauteur de 49 % par la société EVENT, a quant à elle pour objet de développer en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) un concept de motorisation hybride du véhicule portuaire ATT.

La vocation d'EVENT et de BATTERIE MOBILE est de créer pour le Groupe GAUSSIN les innovations technologiques nécessaires à une stratégie industrielle pro cursive. Le Groupe applique la méthode préférentielle et active les frais de développement en immobilisations incorporelles lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et qu'ils ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale conformément aux dispositions du paragraphe 311-3 du Plan Comptable Général. Les frais de développement aboutissant à la fabrication d'équipements nécessaires à la R&D future sont portés en matériels industriels lorsque l'élément physique de l'actif est prépondérant par rapport à la composante incorporelle.

Les immobilisations corporelles font le cas échéant l'objet d'une dépréciation lorsque du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur d'utilité apparaît durablement inférieure à la valeur nette comptable. D'autre part, lorsqu'il y a une modification significative de l'utilisation prévue d'un bien, le groupe procède à la révision prospective de son plan d'amortissement.

### ***C. Participations***

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. A la clôture, la valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de :

- L'actif net de l'entreprise et du cours de bourse le cas échéant,
- des perspectives de rentabilité future,
- de l'intérêt stratégique que représente la participation.

### ***D. Autres titres immobilisés***

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est

inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

#### ***E. Stocks et travaux en cours***

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode du « coût unitaire moyen pondéré » (CUMP). Les en cours de biens et les produits finis sont identifiés par « affaire », le terme affaire correspondant à une commande client. Pour chaque affaire, les coûts des approvisionnements et les coûts des heures consommées valorisées à un taux horaire budgété sont totalisés. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks et travaux en cours.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une provision est constituée.

#### ***F. Créances***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### ***G. Impôts différés***

Les impôts différés sont déterminés selon une approche dite bilancielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable et présentés nets par entité fiscale.

Les impôts différés nets liés à des reports déficitaires sont comptabilisés en fonction de la probabilité de récupération limitée à trois années.

#### ***H. Disponibilités et valeurs mobilières de placement***

Le poste Disponibilités et valeurs mobilières de placement ne comprend pas les concours bancaires courants qui sont enregistrés dans le poste Emprunts et dettes financières.

Les dépôts de garantie retenus par les établissements bancaires dans le cadre des cessions de créances commerciales (loi Dailly) sont comptabilisés à l'actif des comptes de trésorerie jusqu'au parfait paiement de la créance cédée et leur restitution par l'établissement bancaire. Ils sont par conséquent compris dans la somme de la trésorerie disponible et des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de titres acquis pour une durée court terme. Leur valeur d'inventaire est déterminée, s'agissant de titres cotés sur la base du cours moyen du

dernier mois de l'exercice.

### ***I. Frais d'émission d'emprunts***

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt. Ils intègrent les frais bancaires ainsi que les honoraires de prestataires extérieurs facturés lors de l'émission de l'emprunt.

### ***J. Provisions pour risques et charges***

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'une obligation existe à la clôture de l'exercice avec une sortie probable de ressources.

#### **1. Provisions pour garanties données aux clients**

Il est constitué chaque année une provision pour risque « garanties données aux clients » basée, par gamme de fabrication, sur la durée de garantie contractuelle, le chiffre d'affaires et le coût d'intervention en garantie constaté par année.

#### **2. Provisions pour perte sur contrat**

Une provision pour perte sur contrat est constituée à hauteur de la perte estimée sur un contrat déficitaire en-cours.

#### **3. Provisions pour indemnités de départ en retraite**

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan pour un montant évalué selon la méthode actuarielle.

Les paramètres suivants sont retenus pour le calcul de cet engagement :

- Départ à 65 ans pour les non-cadres et 67 ans pour les cadres
- Taux de rotation : 2 %
- Taux de charges patronales : 40 % pour les non cadres, 45% pour les cadres
- Taux d'actualisation : 3.10 % (inflation comprise)
- Augmentation annuelle des salaires de 1.5%



### ***K. Comptabilisation des écarts de conversion des créances et dettes en devises***

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont enregistrés en résultat au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

### ***L. Comptabilisation des contrats de location-financement***

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat.

### ***M. Comptabilisation du chiffre d'affaires***

Le chiffre d'affaires se compose de :

- produits issus de la vente de matériels. La vente d'équipements et d'engins industriels est constatée lors du transfert de propriété ;
- produits issus de prestations de services après-vente en accompagnement des ventes de matériels (formation, maintenance et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- ventes d'études constatées lorsque les études sont remises ;
- produits des ventes de licences de fabrication constatés lorsque la livraison de la licence est intervenue ;
- produits issus de prestations de services en accompagnement des ventes de licences (formation et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- produits issus de location de matériels, constatés lorsque les services sont rendus.

### ***N. Comptabilisation du crédit d'impôt recherche***

Le crédit d'impôt recherche est porté en « Autres produits d'exploitation ».

### ***O. Pertes de valeur des actifs***

Les valeurs comptables des actifs et notamment les écarts d'acquisition, les titres mis en équivalence et les actifs d'impôts différés sont revus à chaque clôture en fonction des perspectives d'activité et de rentabilité attendue afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

### **III. PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

#### **BATTERIE MOBILE**

Cette société développe des solutions de motorisation dit « POWER PACK » Hybride, Hydrogène et électrique ainsi qu'un système de navigation de véhicule sans pilote, en partenariat avec le CEA. Batterie Mobile fabriquera, assemblera et commercialisera des POWER PACKS.

#### **EVENT**

Cette société est dédiée à l'innovation, à la recherche et développement. Elle détient la plus-part des brevets déposés par le groupe GAUSSIN. Elle a pour mission de :

- Identifier les besoins et les attentes de secteurs industriels à fort potentiel de volumes,
- Identifier au sein des équipements déjà développés par le Groupe et de son portefeuille de propriétés intellectuelles, les actifs susceptibles de répondre aux marchés identifiés, et surtout à même de passer d'une phase de prototypage à celle d'une industrialisation en grandes séries.

#### **LEADERLEASE**

Cette société est spécialisée dans la gestion du parc foncier du Groupe. A ce titre, elle détient les filiales SCI HALL 7, SCI HALL 8 et SCI HALL 9Bis, elles-mêmes propriétaires des bâtiments industriels à Héricourt. Elle détient aussi la SCI LA CLAICHIERE ainsi que la SCI LES GRANDS VERGERS qui vient d'acquérir un terrain pour y installer une nouvelle usine. Les SCI HALL 5 et SCI HALL 6 ont été liquidées au cours du 1er semestre 2014.

Elle a pour objectif de proposer à la vente et à la location les produits construits par Gaussin.

#### **DOCK IT PORT EQUIPMENT**

Anciennement dénommée GAUSSIN ASIA, c'est une société de droit singapourien, dont l'objet est de prendre en charge le développement commercial des produits GAUSSIN en Asie.

#### **METALLIANCE**

Cette société est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation

d'équipements et d'engins industriels (tunneliers principalement) destinés aux marchés de la construction des infrastructures et des ouvrages d'art. Elle détient les sociétés TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE et SOFIMMOB.

	% Intérêt du groupe		Méthode de consolidation
	31/12/2014	31/12/2013	
<b>SA GAUSSIN</b>	<b>Société mère</b>		
SA METALLIANCE	44,32	44,16	ME
TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE	44,32	44,16	ME
SOFIMMOB	22,60	22,52	ME
BATTERIE MOBILE	49,00	49,00	IP
SAS EVENT	100,00	100,00	IG
LEADERLEASE	82,97	78,75	IG
SCI HALL 5		78,67	NC
SCI HALL 6		78,67	NC
SCI HALL 7	82,89	78,67	IG
SCI HALL 8	82,89	78,67	IG
SCI HALL 9 Bis	82,89	78,67	IG
SCI CLAICHIERES	82,89	78,67	IG
SCI DES GRANDS VERGERS	82,89	78,67	IG
DOCK IT PORT EQUIPMENT	100,00	100,00	IG

IG : intégration globale IP : intégration proportionnelle ME : Mise en équivalence NC : Non Consolidée

Les SCI Hall 5 & Hall 6 ont été liquidées sur le 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Sont consolidées :

- par intégration globale les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ;
- par intégration proportionnelle les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ;
- par mise en équivalence les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

La société METALLIANCE (et filiales) est mise en équivalence dans la mesure où un autre actionnaire détient une participation supérieure à celle de Gaussin SA.

La société Batterie Mobile est détenue à hauteur de 49 % par la société EVENT, filiale à 100% de GAUSSIN et à hauteur de 51% par la société MILESTONE FACTORY, société de droit suisse (hors groupe). Les statuts de Batterie Mobile prévoyant que l'ensemble des décisions soient prises d'un commun accord entre Milestone Factory et Event et en l'absence de tout autre document contractuel entre les parties, Batterie Mobile fait l'objet d'une intégration proportionnelle depuis

le 31 décembre 2012.

Les états financiers synthétiques de BATTERIE MOBILE sont les suivants au 31/12/2014 :

<b>Bilan au 31/12/2014 (K€)</b>			
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
Capital souscrit non appelé	500	Capitaux propres	-1 593
Immobilisations incorporelles	2 740	(Dont résultat de l'exercice :)	-2 521
Immobilisations corporelles	5 655	Provisions pour risques et charges	1 591
Immobilisations financières	0		
Créances clients	569	Dettes financières	1 277
Autres créances	3 481	Dettes fournisseurs	7 067
Disponibilités	23	Autres dettes	4 626
<b>TOTAUX</b>	<b>12 968</b>	<b>0</b>	<b>12 968</b>

<b>Compte de résultat (K€)</b>	<b>31/12/2014</b>
Chiffre d'affaires	
Autres produits d'exploitation	4 297
Sous traitance R&D	-3 859
<i>Marge brute</i>	<i>438</i>
Autres achats et charges externes (1)	-1 837
Charges de personnel	-83
Dotation aux amortissements	-91
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 573</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>43</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 591</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>600</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>-2 521</b>

(1) les « autres achats et charges externes » comprennent des frais de salon d'environ 1M€ et des commissions sur vente de 0,4 M€ neutralisées par transfert de charges au niveau du poste « Autres produits d'exploitation.

#### **IV. DATE DE CLOTURE**

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes annuels au 31/12/14. Toutes les sociétés ont leur exercice social qui commence le 1<sup>er</sup> janvier et se clôture le 31 décembre.

## V. ECARTS D'ACQUISITION

Variation de la valeur brute des écarts d'acquisition actif (en K€)	31/12/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2014
METALLIANCE	1 365			1 365
LEADERLEASE (1)	428	1 316		1 744
DOCK IT PORT EQUIPMENT	118			118
<b>TOTAUX</b>	<b>1 911</b>	<b>1 316</b>	<b>0</b>	<b>3 227</b>

Variation des dépréciations des écarts d'acquisition actif (en K€)	31/12/2013	Dotation	Diminution	31/12/2014
METALLIANCE	409	68		477
LEADERLEASE	75	49		124
DOCK IT PORT EQUIPMENT	24	6		30
<b>TOTAUX</b>	<b>508</b>	<b>123</b>	<b>0</b>	<b>631</b>

<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 403</b>	<b>2 596</b>
-----------------------	--------------	--------------

- (1) L'acquisition de 4.22% des titres Leaderlease par Dock It pour un coût d'acquisition de 1 503 K€ a généré un écart d'acquisition actif de 1 316 K€.

Au 31 décembre 2014, la valeur des titres Leaderlease a été déterminée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre d'hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnels retenues par la direction, à savoir :

- Un volume d'affaire croissant permettant de dégager une marge locative sur les PP/ATT d'environ 2M€ d'ici 5 ans,
- Des revenus de maintenance
- La rémunération de Leaderlease au titre de la fabrication de PP et la gestion des contrats et de la clientèle
- Des revenus de location immobilière permettant de couvrir les remboursements d'emprunt

Compte tenu de ces hypothèses, la valeur de la société Leaderlease a été estimée à environ 14 M€, soit 1€ par action.

Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, compte tenu en particulier du démarrage de l'activité location pour Leaderlease, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

## VI. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

BRUT (K€)	31/12/2013	Acquisitions, augmentations	Cessions, diminutions	Mouvements et reclassements	31/12/2014
Frais de recherche et développement	706	30		270	1 006
Concessions, brevets, licences	352	29			381
Fonds commercial	1				1
Immobilisations en cours	786	552		-270	1 068
<b>TOTAUX</b>	<b>1 845</b>	<b>611</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 456</b>

AMORTISSEMENTS (K€)	31/12/2013	Dotations, augmentations	Cessions, diminutions	Mouvements et reclassements	31/12/2014
/ Frais de recherche et développement	706				706
/Concessions, brevets, licences	324	16			340
<b>TOTAUX</b>	<b>1 030</b>	<b>16</b>	<b>0</b>		<b>1 046</b>

NET (K€)	31/12/2013	31/12/2014
Frais de recherche et développement	0	300
Concessions, brevets, licences	28	41
Fonds commercial	1	1
Immobilisations en cours	786	1 068
<b>TOTAUX</b>	<b>815</b>	<b>1 410</b>

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent pour 1 041 k€ au 31 décembre 2014, aux frais de recherche et développement encourus par le CEA au titre du projet d'automatisation des AIV et de motorisation électrique.

## VII. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

BRUT (K€)	31/12/2013	Acquisitions, augmentations	Cessions, diminutions	Mouvements et reclassements	31/12/2014
Terrains	170	1 191			1 361
Constructions	2 630				2 630
Matériel et outillage	4 136	172	-231	484	4 561
Matériel et outillage en crédit-bail	19				19
Autres immobilisations corporelles	672	383			1 055
Autres immobilisations corp. en crédit-bail	335		-86		249
Immobilisations en cours	1 139	2 516		-484	3 171
<b>TOTAUX</b>	<b>9 101</b>	<b>4 262</b>	<b>-317</b>	<b>0</b>	<b>13 046</b>

AMORTISSEMENTS (K€)	31/12/2013	Dotations	Cessions, reprises	Mouvements et reclassements	31/12/2014
/Terrains		25			25
/Constructions	958	245			1 203
/Matériel et outillage	3 919	209	-231		3 897
/Matériel et outillage en crédit-bail	10	4			14
/Autres immobilisations corporelles	391	114			505
/ Autres immobilisations corp. en crédit-bail	282	15	-48		249
<b>TOTAUX</b>	<b>5 560</b>	<b>612</b>	<b>-279</b>	<b>0</b>	<b>5 893</b>

NET (K€)	31/12/2013	31/12/2014
Terrains	170	1 336
Constructions	1 672	1 427
Matériel et outillage	217	664
Matériel et outillage en crédit-bail	9	5
Autres immobilisations corporelles	281	550
Autres immobilisations corp. en crédit-bail	53	0
Immobilisations en cours	1 139	3 171
<b>TOTAUX</b>	<b>3 541</b>	<b>7 153</b>

Les immobilisations en cours correspondent à des frais internes de recherche et développement liés au développement de nouvelles motorisations ainsi qu'à des évolutions sur les ATT.

## VIII. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

### A. *Titres de participation (non consolidés)*

Les titres de GAUSSIN MIDDLE EAST, société déconsolidée sur l'exercice 2010, ont été cédés à l'extérieur du groupe.

### B. *Variation des immobilisations financières*

BRUT (K€)	31/12/2013	Acquisitions, augmentations	Cessions	Variation de périmètre	31/12/2014
Titres de participation	25		-25		0
Autres titres immobilisés	3				3
Prêts	31		-5		26
Autres immobilisations financières	1 920	19	-735		1 204
<b>TOTAUX</b>	<b>1 979</b>	<b>19</b>	<b>-765</b>	<b>0</b>	<b>1 233</b>

PROVISIONS (K€)	31/12/2013	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	31/12/2014
/ Titres de participation	25		-25		0
/Autres immobilisations financières	5				5
<b>TOTAUX</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>-25</b>	<b>0</b>	<b>5</b>

NET (K€)	31/12/2013	31/12/2014
Titres de participation	0	0
Autres titres immobilisés	3	3
Prêts	31	26
Autres immobilisations financières	1 915	1 199
<b>TOTAUX</b>	<b>1 949</b>	<b>1 228</b>

Les autres immobilisations financières correspondent à hauteur de 1 108 K€ à un compte à terme nanti par la HSBC pour garantir un acompte versé par le client Pelindo, qui n'est devenu disponible qu'à fin janvier 2015.

### C. *Titres mis en équivalence*

Le poste Titres mis en équivalence correspond au sous-groupe Métalliance détenu à 44,32%. Ce sous-groupe est principalement spécialisé dans l'étude et la réalisation d'équipements de manutention. Ses domaines de compétence sont la fabrication de matériels pour le contrôle de véhicules, de matériels pour travaux publics, notamment les équipements pour travaux souterrains et travaux routiers ainsi que la réalisation de composants et ensembles mécano-soudés.



Les comptes sociaux de Métalliance font apparaître des capitaux propres au 31/12/14, résultat net bénéficiaire 2014 de 721 K€ inclus, s'élevant à 8 127 K€, pour un chiffre d'affaires de 23 801 K€. Cette société détient elle-même 100% de la société Triservices et 51% de la société Sofimmob, lesquelles sont intégrées globalement dans le pallier Métalliance.

La variation du poste est uniquement liée au résultat de l'exercice.

## **IX. STOCKS ET EN COURS**

<b>VALEURS BRUTES (K€)</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Matières premières	1 893	828
Encours de biens	637	659
Produits finis	1 179	582
<b>TOTAUX</b>	<b>3 709</b>	<b>2 069</b>

<b>PROVISIONS (K€)</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Matières premières	317	61
Encours de biens		145
Produits finis	41	35
<b>TOTAUX</b>	<b>358</b>	<b>241</b>

<b>VALEURS NETTES (K€)</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Matières premières	1 576	767
Encours de biens	637	514
Produits finis	1 138	547
<b>TOTAUX</b>	<b>3 351</b>	<b>1 828</b>

Les encours de biens correspondent à des véhicules ATT et MTO en cours de production. Au 31 décembre 2014, les stocks de produits finis correspondent principalement à 1 Docking station, 7 châssis-cabine ATT et 2 Power Packs.

La provision pour dépréciation des encours et produits finis ramène la valeur du stock à sa valeur probable de réalisation.

## **X. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

La valeur brute du poste « Clients et comptes rattachés » est de 19 165 K€ (2 149 K€ au 31/12/13). Ce poste est déprécié à hauteur de 696 K€ (100 K€ au 31/12/13).

<b>ETAT DES CREANCES CLIENTS (K€)</b>	<b>Montant net</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an et cinq ans au plus</b>	<b>A plus de cinq ans</b>
Créances clients	18 469	5 134	13 335	

Au terme d'une livraison de 50 véhicules ATT-V4 à l'opérateur indonésien Terminal Teluk Lamong à SURABAYA, le client a signé un protocole d'accord pour l'achat du savoir-faire (Transfer of Know-How) de €10 millions sur la partie ATT et une collaboration visant à créer une co-entreprise sur l'automatisation portuaire avec des AIV et de la gestion de flotte (FMS). Ce protocole a été retardé et rattaché à la finalisation d'une étude Master Plan du Port sur les 15 prochaines années. La direction de TTL souhaite valider une stratégie globale portant sur l'ensemble des investissements du Port (implantation, layout, équipements, systèmes) avant de démarrer plus avant la collaboration opérationnelle avec Gaussin sur les équipements de transport horizontal de containers dont le marché est estimé à € 193 millions.

Dans ce contexte, les deux DOCKING STATION livrées et facturées sont en attente d'installation. Leur installation déclenchera le règlement.

Ces créances ont de ce fait une échéance de 1 an à 5 ans.

## **XI. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION**

<b>BRUT (K€)</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Avances et acomptes / commandes	1 094	242
Frais d'émission d'emprunt	1 105	
Créances fiscales et sociales	2 782	3 875
Autres créances	812	1 052
Charges constatées d'avance	83	19
<b>TOTAUX</b>	<b>5 876</b>	<b>5 188</b>

<b>DEPRECIATION (K€)</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
/ Compte courant Gaussin Middle East (voir III)		
/ Autres créances		74
<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>	<b>74</b>

<b>NET (K€)</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Avances et acomptes / commandes	1 094	242
Frais d'émission d'emprunt	1 105	0
Créances fiscales et sociales	2 782	3 875
Autres créances	812	978
Charges constatées d'avance	83	19
<b>TOTAUX</b>	<b>5 876</b>	<b>5 114</b>

Le poste « Créances fiscales et sociales » comprend principalement de la TVA déductible pour 1,4 million d'euros (0,9 millions d'euros au 31/12/2013) et des Crédits d'impôt Recherche pour un montant total de 1,4 millions d'euros (2,9 millions d'euros au 31/12/2013).

Le poste « autres créances » correspond au 31 décembre 2014 principalement à la quote-part du groupe sur la créance de Batterie Mobile envers Milestone Factory et à la quote-part des créances du groupe envers Batterie Mobile (Batterie Mobile étant consolidée par intégration proportionnelle).

Hormis les frais d'émission d'emprunt, tous les éléments de ce poste sont à moins d'un an.

Les frais d'émission d'emprunt sont rattachés à un emprunt in fine d'un montant de 13 millions d'euros sur 7 ans, octroyé par AGATE ASSETS S.A. via la COMMERZBANK. Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de l'emprunt.

## **XII. IMPOTS DIFFERES**

Ils ont été calculés au taux de 33,33%.

A la clôture des comptes, la société procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts

différés actifs des entités fiscales détenant des pertes fiscales reportables.

Les bénéfices imposables futurs sont issus de documents prévisionnels fixant des scénarios d'activité et de résultats. La société revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour actualiser ses prévisions essentiellement au regard des perspectives de développement de l'activité « véhicules portuaires ATT ». Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Compte tenu des incertitudes liées à l'environnement économique et à l'exercice de prévision, le caractère probable de recouvrement des actifs d'impôt différé a été apprécié sur la base d'un horizon à trois ans. Cette position est identique à celle retenue au 31/12/13.

Les impôts différés actifs liés aux éliminations de plus-values sur cessions internes par Leaderlease ont été appréciés sur la base d'un horizon à cinq ans.

Les impôts différés actifs non reconnus à l'actif du bilan consolidé liés à des reports déficitaires s'élèvent à 15 050 K€ au 31/12/2014 (12 240 K€ au 31/12/13).

#### **A. Variation des impôts différés actifs**

<b>VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>MONTANTS</b>
Situation au 31/12/2013	4 056
Variation par résultat	27
<b>Situation au 31/12/2014</b>	<b>4 083</b>

#### **B. Analyse des sources d'imposition différée des sociétés intégrées**

<b>ANALYSE DES SOURCES D'IMPOSITION</b>	<b>BASE D'IMPOT</b>	<b>IMPOT</b>
Déficit fiscaux	11 664	3 888
Elimination de plus-values internes (net)	598	199
Ecart d'évaluation	-251	-84
Provision pour indemnités de retraite	93	31
Provisions règlementées	-205	-68
Crédit-bail	47	16
Autres charges non déductibles	303	101
<b>Situation au 31/12/14</b>	<b>12 249</b>	<b>4 083</b>

### C. Preuve d'impôt

K€	31/12/2014	31/12/2013
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-7 622</b>	<b>2 500</b>
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-331	-108
Dotation aux amortissements et sorties des écarts d'acquisition	122	96
Charge / (Produit) d'impôt sur les résultats	-26	-2 554
<b>Résultat net avant impôt et amortissement des EA</b>	<b>-7 857</b>	<b>-66</b>
Economie d'impôt théorique au taux en vigueur (33,33%)	-2 619	-22
Impôts liés aux différences permanentes	171	-309
Activation de déficits non activés précédemment		-1 704
Crédit d'impôt	-87	-553
Pertes non activées	2 655	
Taxation des résultats des sociétés étrangères à des taux différents	-146	34
<b>Charge / (Produit) d'impôt effectif</b>	<b>-26</b>	<b>-2 554</b>

### XIII. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2014, les disponibilités et valeurs mobilières de placement s'élèvent à 3.048 K€ (dont 1.100 K€ de comptes à terme) contre 523 K€ au 31 décembre 2013 (incluant 121 K€ de VMP constituées de 60 940 actions Gaussin).

Les actions Gaussin acquises par les SCI ont été comptabilisées en valeurs mobilières de placement dans les comptes respectifs de chacune des SCI, ces titres ont été cédés en 2014.

## XIV. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE ET DES INTERETS MINORITAIRES

### A. Capital social

#### 1. Ventilation de l'actionnariat au 31 décembre 2014

<b>ACTIONNAIRES IDENTIFIES</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>% de capital</b>
Christophe GAUSSIN (1) (2)	1 434 555	8,90%
Volker BERL (1)	405 700	2,52%
Martial PERNICENI	5 800	0,04%
Damien PERSONENI	1	0,00%
<i>Sous-total membres du Conseil d'administration</i>	<i>1 846 056</i>	<i>11,45%</i>
Actionnaires au porteur	13 385 157	83,05%
Autres actionnaires nominatifs	378 591	2,35%
Auto détention (3)	275 071	1,71%
Personnel - attributions actions gratuites	232 000	1,44%
<b>TOTAUX</b>	<b>16 116 875</b>	<b>100,00%</b>

(1) Les titres créés lors de l'augmentation de capital réalisée le 21 mai 2012 font l'objet d'un engagement de conservation.

(2) Les titres détenus par Christophe GAUSSIN sont nantis.

(3) Détention à hauteur de 260 000 actions Gaussin directement et par un contrat de liquidité à hauteur de 15 071 actions.

#### 2. Evolution du capital social

La société GAUSSIN a procédé à deux augmentations de capital en 2014 ainsi qu'à des émissions et exercice de BSAR et de BSA pour un montant total prime d'émission incluse de 10 530 K€ (net de frais d'un montant de 489 K€), ainsi qu'à l'émission de 274.092 titres dans le cadre de l'attribution d'un plan d'actions gratuites imputée sur la prime d'émission..

Le nombre d'actions créées est de 4 787 086 titres, le capital social se compose de 16 116 875 actions au 31 décembre 2014.

### **Plan d'actions gratuites**

Le conseil d'administration de Gaussin en date du 4 juillet 2012 a arrêté un plan d'attribution gratuite d'actions selon l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 29 juin 2010 et selon les modalités suivantes :

- Le nombre total d'actions gratuites a été fixé à 310 092 actions
- Ce nombre n'excède pas 10% du capital social
- La période de conservation des actions gratuites a été fixée à 2 ans à compter de

l'expiration de la période d'acquisition.

Le conseil d'administration a constaté le 04 juillet 2014 que les conditions étaient réunies et a décidé d'émettre 274.092 actions nouvelles, au nominal de 1 euro et d'augmenter par conséquent le capital social de 274.092 euros, par prélèvement de 274.092 euros sur le compte « prime émission ».

Le conseil d'administration de Gaussin en date du 11 juillet 2014 a arrêté un nouveau plan d'attribution d'actions gratuites selon l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires et selon les modalités suivantes :

- Le nombre total d'actions gratuites a été fixé à 612.000 actions
- Ce nombre n'excède pas 10% du capital social
- La période de conservation des actions gratuites a été fixée à 2 ans à compter de l'expiration de la période d'acquisition.

### **Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital**

La société a, sur autorisation de l'AGE du 28/03/2011, émis des bons de souscription d'actions (BSA) au profit d'un investisseur, GEM, dans le cadre d'un contrat d'Equity Line. Les caractéristiques principales de ces BSA sont les suivantes :

- Prix de souscription : 0,01 €
- Date d'expiration des BSA : 20/06/2016 et 24/07/2016
- Prix de souscription de l'action : 1,58 € (BSA B) et 1,56 € (BSA C) prix définis lors des conseils d'administration du 20 janvier 2014 et du 18 mars 2014.
- Modalités d'exercice : 1 action pour 1 BSA

L'intégralité des BSA a été exercé au 31 décembre 2014.

La société a, le 27 novembre 2013, sur autorisation du Conseil d'Administration du 29 octobre 2013 procédé à l'émission de 4.035.097 BSAR au prix d'émission de 0,15 €. Cette émission a donc représenté un apport en capitaux propres de 605.264 €.

Les caractéristiques principales de ces BSAR sont les suivantes :

- Nombre de BSAR restant à exercer au 31 décembre 2014: 3 213 027 BSAR

- Prix de souscription du BSAR : 0.15 €
- Date d'expiration des BSAR : 29 novembre 2020
- Prix de souscription de l'action : 2.35 €
- Modalités d'exercice : 1 action pour 1 BSAR

**B. Intérêts minoritaires**

INTERETS MINORITAIRES (K€)	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts hors groupe	773	765
Résultat hors groupe	-59	194
<b>TOTAUX</b>	<b>714</b>	<b>959</b>

**XV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

**A. Détail du poste « Provisions pour risques et charges »**

K€	31/12/2014	31/12/2013
Provisions pour litiges	100	150
Provisions pour risques fiscaux	1 182	184
Provisions pour pertes sur contrat		343
Provisions pour garantie clients	20	20
Provisions pour retraite	95	65
<b>TOTAUX</b>	<b>1 397</b>	<b>762</b>

**B. Variation du poste « Provisions pour risques et charges »**

K€	31/12/2013	Dotations Exploitation	Dotations Exceptionnelles	Utilisations	Reprise sans objet	31/12/2014
Provisions pour litiges (1)	150		100	-100	-50	100
Provisions pour risques fiscaux (2)	184		1 038	-40		1 182
Provisions pour pertes sur contrat	343			-343		0
Provisions pour garantie clients	20					20
Provisions pour retraite	65	30				95
<b>TOTAUX</b>	<b>762</b>	<b>30</b>	<b>1 138</b>	<b>-483</b>	<b>-50</b>	<b>1 397</b>

(1) Les dotations aux provisions pour litiges correspondent à une amende AMF.

(2) La provision pour risques fiscaux au 31 décembre 2014 pour 1 183 K€ correspond aux provisions sur le CIR sur Event pour 403 K€ et sur Batterie Mobile pour 780 k€ (cf § I.2 risques fiscaux).



## **XVI. DETTES**

### **A. Détail du poste « Autres dettes et comptes de régularisation »**

<b>K€</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Avances et acomptes / commandes	1 829	2 361
Dettes fiscales et sociales	2 053	1 138
Autres dettes	1 930	1 191
Produits constatés d'avance	10 767	474
<b>TOTAUX</b>	<b>16 579</b>	<b>5 164</b>

Le poste avances et acomptes sur commandes correspond aux acomptes reçus sur les commandes en cours, principalement Pelindo, APM Tangier en 2013 et Mayotte en 2014.

Les autres dettes comprennent essentiellement la quote-part de la dette vis-à-vis du CEA (1 710 K€ au 31 décembre 2014 contre 940 K€ au 31 décembre 2013).

Les produits constatés d'avance correspondent à la comptabilisation de la licence facturée à la société PT TERMINAL TELUK LAMONG pour lui conférer le droit de vendre des véhicules ATT Gaussin sur le territoire Indonésien. Ce produit constaté d'avance représente une dette à plus d'un an compte tenu du contexte décrit ci-avant dans la Note X « Clients et comptes rattachés ».

### **B. Etat des échéances des dettes**

<b>ETAT DES DETTES (K€)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an et cinq ans au plus</b>	<b>A plus de cinq ans</b>
Concours bancaires courant	207	207		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 456	984	1 417	13 055
Emprunts en crédit-bail	52	48	4	
Emprunts et dettes financières diverses	26	26		
<i>Sous Total dettes financières</i>	<i>15 741</i>	<i>1 265</i>	<i>1 421</i>	<i>13 055</i>
<i>Dettes fournisseurs</i>	<i>6 396</i>	<i>6 396</i>		
Avances et acomptes / commandes	1 829	1 829		
Dettes fiscales et sociales	2 053	2 053		
Autres dettes	1 930	1 930		
Produits constatés d'avance	10 767	767	10 000	
<i>Sous Total autres dettes</i>	<i>16 579</i>	<i>6 579</i>	<i>10 000</i>	<i>0</i>
<b>TOTAUX AU 31/12/2014</b>	<b>38 716</b>	<b>14 240</b>	<b>11 421</b>	<b>13 055</b>
TOTAUX AU 31/12/2013	14 582	12 980	1 311	291

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, contractés par les SCI, ont pour

vocation de financer les actifs immobiliers du groupe. Les emprunts bancaires sont résumés comme suit :

- Valeur d'origine cumulée : 2 973 K€.
- Durées : de 121 à 144 mois
- Taux fixes : de 4.70 % à 5.50 %
- Garanties hypothécaires

La société GAUSSIN a contracté un emprunt de 13 M€ le 30 avril 2014. Cet emprunt a été octroyé par AGATE ASSETS S.A. via la COMMERZBANK et doit être remboursé dans sept ans. Le financement porte intérêts dus annuellement le 30 avril à 8% jusqu'en 2020 et à 9% par la suite. Il peut être remboursé de façon anticipée sans pénalité dès le 30 avril 2018.

Les emprunts auprès des établissements de crédit intègrent aussi, à hauteur de 245 K€, une avance remboursable accordée par BPI au titre du préfinancement du CIR 2014.

## **XVII. CHIFFRE D'AFFAIRES**

En K€	31/12/2014	31/12/2013
Ventes de marchandises	115	922
Production vendue de biens	1 112	545
Production vendue de services	42	234
<i>Total chiffre d'affaires France</i>	<i>1 269</i>	<i>1 701</i>
Ventes de marchandises	15	109
Production vendue de biens	17 978	9 899
Production vendue de services	153	597
<i>Total chiffre d'affaires Export</i>	<i>18 146</i>	<i>10 605</i>
<b>TOTAUX</b>	<b>19 415</b>	<b>12 306</b>

La ventilation du chiffre d'affaires sur l'exercice 2014 se répartit comme suit :

- 1,5 M€ pour l'activité à la demande MTO (Make To Order) contre 2 M€ en 2013
- 17,9 M€ pour la gamme ATT contre 10,3 M€ en 2013. Ce chiffre d'affaires correspond à des ventes d'ATTV4 et Docking station auprès du client Pelindo et APM Tangier, des ventes de semi-remorques TT auprès notamment de DPWorld).

## **XVIII. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

<b>En K€</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Production stockée (1)	576	-2 436
Production immobilisée (2)	2 488	1 361
Reprises de provision et transferts de charges (3)	2 826	3 742
Autres produits d'exploitation (4)	1 735	425
Crédit Impôt recherche (5)	219	369
<b>TOTAUX</b>	<b>7 844</b>	<b>3 461</b>

(1) Voir note XI Stocks

(2) Voir note VIII Immobilisations incorporelles et note IX Immobilisations Corporelles

(3) Cette ligne comprend principalement un étalement des frais d'émission d'emprunt pour 1.221 K€, le reclassement du coût du retrofit pour 455 K€ en charges exceptionnelles afin de neutraliser la marge négative des ATTV4 de démonstration livrés en 2014 et provisionnée en 2012 en résultat exceptionnel, la quote-part du transfert de charges de frais de salon à Batterie Mobile pour 530 K€ ainsi que des reprises de provision diverses pour 352 K€.

(4) Cette ligne est constituée par la quote-part des refacturations à Batterie Mobile.

(5) Il s'agit des Crédit d'Impôt Recherche (CIR) relatifs au CIR d'Event.

Les CIR 2013 et 2014 de Batterie Mobile seront constatés en produit sur la même durée que les frais de recherche et développement capitalisés en 2013 et 2014 auxquels ces CIR seront rattachés. En 2014, aucun produit n'est constaté dans la mesure où les frais de recherche et développement concernés sont comptabilisés en immobilisations en cours.

## **XIX. ACHATS CONSOMMES ET AUTRES CHARGES EXTERNES**

<b>Achats consommés</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<i>Les achats consommés correspondent à la somme arithmétique des postes suivants :</i>		
achats de matières premières, pièces, sous-ensembles finis	16 056	7 919
variation des stocks et travaux en cours	-1 065	25
<i>    somme des achats consommés</i>	<b>14 991</b>	<b>7 944</b>
<i>Les achats consommés sont à rapporter à l'activité produite, à savoir :</i>		
chiffres d'affaires réalisé	19 415	12 306
production immobilisée	2 488	1 361
production stockée	576	-2 436
<i>    somme de l'activité produite</i>	<b>22 479</b>	<b>11 231</b>
<i>L'écart entre l'activité produite et les achats consommés constitue la marge opérationnelle</i>	<b>7 488</b>	<b>3 287</b>

<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<i>Ce sont les autres achats et charges externes non identifiés par rapport à la production</i>		
autres achats et charges externes (1)	12 331	4 460
<i>    somme des autres achats et charges externes</i>	<b>12 331</b>	<b>4 460</b>

<b>Somme des achats consommés</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2014</b>
Achats de marchandises	170	
Achats consommés	14 991	7 944
Autres achats et charges externes	12 331	4 460
<i>    somme des autres achats et charges externes</i>	<b>27 492</b>	<b>12 404</b>

## **XX. CHARGES DE PERSONNEL**

### **A. Effectifs moyens**

Les effectifs moyens sont de 46 personnes pour l'exercice 2014 (46 personnes pour l'exercice 2013).

### **B. Charges de personnel**

<b>En K€</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Salaires et traitements	2 880	2 444
Charges sociales	1 572	952
<b>TOTAUX</b>	<b>4 452</b>	<b>3 396</b>

L'augmentation des charges de personnel s'explique essentiellement par des hausses de salaires,

de primes et des cotisations sociales, versées notamment dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites en juillet 2014.

### **C. Droit individuel à la formation**

Le droit individuel à la formation est apprécié par année civile.

Au 31/12/2014, l'ensemble des salariés des sociétés consolidées suivant la méthode de l'intégration globale a acquis un droit cumulé de 2 890 heures (2 870 heures au 31/12/2013).

### **D. Crédit impôt Compétitivité Emploi**

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel. Au titre de l'exercice 2014, le CICE s'élève à 44 321 euros.

## **XXI. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION**

En K€	31/12/2014	31/12/2013
Dotations aux amortissements des immobilisations	629	320
Dotations aux provisions sur actif circulant (1)	984	46
Dotations aux provisions pour risques et charges	30	182
<b>TOTAUX</b>	<b>1 643</b>	<b>548</b>

(1) La dotation aux provisions sur actif circulant s'explique principalement par des dépréciations sur stocks et créances clients (voir Note IX et X)

## **XXII. RESULTAT FINANCIER**

Eléments de résultat (K€)	Charges financières a	Produits financiers b	RESULTAT FINANCIER R b-a
Intérêts et assimilés	822	10	-812
Perte / gain de change	215	997	782
Charges / Produits sur cessions de VMP	1	17	16
Variation des provisions		142	142
Autres		30	30
<b>TOTAUX</b>	<b>1 038</b>	<b>1 196</b>	<b>158</b>

### **XXIII. RESULTAT EXCEPTIONNEL**

La perte exceptionnelle 2014 (-1 246 K€) correspond essentiellement à des dotations pour risques fiscaux (1 138 K€ : voir Note XV).

Le résultat exceptionnel 2013 (1 410 K€) correspondait principalement à des reprises de provisions non utilisées pour 1 437 K€.

### **XXIV. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES RESULTATS**

<b>VENTILATION</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Produit d'impôt courant	-2	
Produit d'impôt différé	26	2 554
<b>TOTAUX</b>	<b>24</b>	<b>2 554</b>

### **XXV. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION**

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net revenant à l'entreprise consolidante sur l'exercice, soit -7 563 K€, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat de base par action s'établit ainsi à -0,49 €.

Le résultat net dilué par action est calculé en prenant en compte l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Cependant, le résultat de base par action étant négatif, le résultat dilué par action est réputé égal au résultat de base par action, tous les instruments étant considérés comme anti-dilutifs.

### **XXVI. RECONCILIATION DE LA TRESORERIE**

<b>VENTILATION</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Disponibilités	1 947	401
Valeurs mobilières de placement nettes	1 101	122
Concours bancaires	-207	-68
<b>Totaux du tableau de flux de trésorerie</b>	<b>2 841</b>	<b>455</b>

## **XXVII. INFORMATION SECTORIELLE**

La société intervient sur deux secteurs différents et dénommés en interne « MTO » et « Gamme ATT ». Les ventes de la gamme ATT se sont résumées en 2014 à la vente de 50 ATT et 50 Power packs, de Docking stations à Pelindo, de 112 TT (30TT en 2013), 2 ATT et 5 PWP à APM Tangier dégageant un chiffre d'affaires de 17,9 M€ (10,3 M€ en 2013). L'activité MTO a réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 M€ en 2014 (2 M€ en 2013).

Les activités MTO et ATT ne nécessitent que peu d'équipements de production (les prototypes pour la gamme ATT d'un montant total d'environ 3,7 M€ sont totalement amortis au 31/12/2012), les nouveaux équipements immobilisés concernent des prototypes Docking stations, AIV, lift.

## **XXVIII. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION**

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration	Nombre	€
Salaires bruts	1	403 574
Jetons de présence (charge de l'exercice)	7	95 000
Véhicule de société mis à disposition permanente		
<b>total</b>		<b>498 574</b>

## **XXIX. ENTREPRISES LIEES**

Au cours de l'exercice 2014, aucune livraison ou prestation n'a été conclue avec la société METALLIANCE.

Les prestations facturées par MILESTONE, société qui détient 51% de BATTERIE MOBILE, s'élève à 418 K€.

## **XXX. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### *Engagements financiers*

- Prêt de 1 035 K€ garanti par :
  - Inscription de privilège de prêteur de deniers : 890 K€
  - Inscription d'hypothèque conventionnelle : 145 K€Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : BNP Paribas  
Bénéficiaire de l'hypothèque du bien : BNP Paribas  
Date d'effet de péremption : 23 décembre 2021
  
- Prêt de 650 K€ garanti par :
  - Inscription de privilège de prêteur de deniers : 650 K€Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : Crédit Lyonnais  
Date d'effet de péremption : 4 mars 2019
  
- Prêt de 1 083 K€ garanti par :
  - Inscription de privilège de prêteur de deniers : 807 K€
  - Inscription d'hypothèque conventionnelle : 276 K€Subrogé dans le bénéfice de privilège de prêteur de deniers : CIC Est  
Bénéficiaire de l'hypothèque du bien : CIC Est  
Date d'effet de péremption : 10 novembre 2019
  
- Nantissement de l'acompte sur la commande Pelindo jusqu'à la livraison (1 104 K€)- levé en Janvier 2015.
  
- Nantissement du compte factor au profit du CIC pour 120 K€
  
- Prêt de 13 000 K€ garanti par :
  - Nantissement des brevets détenus par EVENT au profit d'AGATE ASSETS S.A.
  - Nantissement du compte de titres financiers d'EVENT ainsi que du compte espèce d'EVENT affecté au versement des dividendes et aux intérêts afférents aux titres financiers au profit d'AGATE ASSETS SA.
  - Date d'effet de péremption : Au remboursement intégral du principal et des intérêts au plus tard en avril 2021.



- **ENGAGEMENTS RECUS**

- Garantie à 1ère demande HSBC: 1 076 K€
- Caution bancaire délivré par HSBC : 704 K€
- Caution sur marché étranger délivré par CIC: 863 KUSD
- Caution sur marché privé délivré par CIC : 79 KE
- Caution bancaire de la BNP : 1.286 K€
- Autorisation de découvert au CIC : 50 KE
- Garantie accordée par la COFACE : 7.400 K€

**XXXI. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les honoraires des Commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mission au titre de 2014 s'élèvent à 139 K€ (318 K€ au 31/12/2013) se décomposant de la manière suivante :

Société	Audit légal
Gaussin	95 922
Leaderlease	26 169
Event	10 178
Batterie Mobile	6 976
<b>TOTAUX</b>	<b>139 245</b>

**XXXII. EVENEMENTS POST CLOTURE**

Les évènements significatifs qui se sont déroulés postérieurement à la clôture des comptes 2014 sont les suivants :

- Augmentation de capital en février et mars 2015 pour un montant total de 9 860 K€.
- La société GAUSSIN a vendu le 03 mars 2015, les 260.000 titres rachetés à DII pour un montant global de 780 K€, soit 3 euros par titre.

Par décision en date du 5 juin 2015, la Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« AMF ») a prononcé à l'encontre de la société Gaussin SA une sanction pécuniaire de 100.000 euros. (Voir Note I.3) Le 3 août 2015, la société Gaussin SA a formé un

recours à l'encontre la décision de la Commission des sanctions devant la Cour d'appel de Paris (Chambre 5-7, Pôle 5). La Cour d'appel a porté ces recours à la connaissance de l'AMF.

La société BATTERIE MOBILE a reçu une proposition de rectification en date du 23 juillet 2015 de la part de l'administration fiscale. Le CIR 2012 et 2013 a été rappelé à hauteur de 2.603.513 euros. La société va contester cette proposition de rectification. (Voir Note I.2)

Hormis les informations portées dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres événements postérieurs significatifs.